

Présents : Pierre TARDIEU, Stéphane LEOPOLD (a donné procuration à Philippe PAYAN), Jean-Paul MANDINE, Catherine PAYAN, Philippe PAYAN, Dominique PLAUT, Gilles GANTELME, Yves PAYAN.

Absents excusés : Emile GIOVANNESCHI, Robert GASIGLIA.

1 - APPROBATION PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2016

Après lecture par le Maire, le procès verbal est **adopté à l'unanimité**.

2 – BAIL DE LOCATION DES TERRAINS COMMUNAUX POUR LA PRATIQUE DE LA CHASSE

Le bail pour la location des terrains communaux à la société de chasse "La Saint Hubert Entraunoise" arrive à échéance le 28 février 2017. Le Maire propose de reconduire le bail dans les mêmes conditions que précédemment pour un montant annuel de 1000 euros.

Adopté à l'unanimité

3 – BAIL DE L'AUBERGE COMMUNALE ROCHE-GRANDE

Suite au départ du précédent gérant, l'auberge communale est fermée depuis l'automne 2016. Le nouvel appel à candidature a été clôturé le 27 janvier 2017. Le Maire propose de contractualiser avec les nouveaux gérants un bail précaire d'une durée d'un an à compter d'avril 2017 pour un loyer mensuel de 500 euros HT.

Adopté à l'unanimité

4 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU DROIT DE PECHE DU LAC D'ESTENC

Le Maire rappelle au conseil municipal les différents échanges entre la commune et la Fédération de pêche (FDAAPPMA) des Alpes-Maritimes et le souhait de cette dernière d'ouvrir à la pêche le lac d'Estenc. Le Maire propose de conventionner avec la FDAAPPMA des Alpes-Maritimes pour la mise à disposition à titre gratuit des droits de pêche du Lac d'Estenc pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} mars 2017, tacitement renouvelable une fois.

Adopté à l'unanimité

5 – VALORISATION DES ABORDS DU POINT D'INFORMATION PNM

Afin de poursuivre et de finaliser les aménagements effectués l'été dernier, le Maire présente les trois volets du projet de valorisation des abords du point d'information estival de la place du village pour un montant total HT de 6200 euros :

- mise en place d'une signalétique adaptée au village
- mise en place d'une « boîte à livre »
- mise en place d'une aire de repos.

Il propose de demander un financement à hauteur de 50% dans la cadre de la convention d'application de la Charte du Parc national au titre de l'année 2017.

Adopté à l'unanimité

6 – RESTRUCTURATION DE LA PORTE DE DEPART DES RANDONNEES D'ESTENC

Le Maire présente les trois volets du projet de restructuration de la porte de départ des randonnées d'Estenc pour un montant total HT de 12 300 euros :

- Travaux de réhabilitation de la porte de départ
- Actualisation de la signalétique
- Travaux sur les sentiers au départ des randonnées.

Il propose de demander un financement à hauteur de 50% dans la cadre de la convention d'application de la Charte du Parc national au titre de l'année 2017.

Adopté à l'unanimité

7 – VALORISATION ENTREE SUD DU VILLAGE

En partenariat avec le département des Alpes-Maritimes, la Commune souhaite monter un programme de valorisation de l'entrée sud du village. Le département prendrait en charge la diminution de la largeur de voirie au droit du projet, la création d'un trottoir en lieu et place de la voirie rétrécie et le réaménagement des quais de bus existants. Le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 12 000 euros auprès de la Région PACA dans le cadre du Fonds régional d'aménagement du territoire au titre de l'année 2017 pour un programme de travaux d'un montant total de 20 000 euros HT réalisé concomitamment à ceux du département. Ce projet permettrait de requalifier les espaces verts au niveau du parking de la Madeleine et de requalifier l'ancien local à ordures ménagères et ses abords en espace d'exposition intégré au circuit du patrimoine et d'abri pour les personnes qui attendent le bus.

Adopté à l'unanimité

8 – INDEMNITE DE RECENSEMENT

Pour l'organisation du recensement 2017, la Commune va percevoir de l'Etat une dotation forfaitaire de 399 euros. Le Maire propose de reverser cette somme sous forme d'indemnité à l'agent qui s'est acquitté de cette tâche.

Adopté à l'unanimité

9 – CABANE PASTORALE DES MELINS

Le Maire rappelle les problématiques récurrentes de qualité insuffisante de l'eau potable des captages d'Estenc due principalement à la gestion pastorale de la rive droite du Var. La convention pastorale sur les alpages concernés arrivant à son terme en 2018, il s'agit de trouver un accord avec l'éleveur permettant une gestion mieux adaptée aux exigences de qualités de l'eau potable imposées par l'Agence Régionale de la Santé. L'usage de la cabane pastorale ONF du vallon des Fournets ne permet plus de répondre à ces exigences. Il propose la construction d'une cabane communale quartier des Mélins afin de concilier usage pastorale et respect du périmètre de protection éloigné du captage principal d'Estenc. L'éleveur ayant été consulté sur ses besoins, le conseil municipal décide d'effectuer une visite sur site une fois la saison hivernale achevée afin de réunir les éléments nécessaires pour définir un projet adapté.

10 – DEPLIANT DES RANDONNEES DE LA COMMUNE

Aucun document ou site internet à jour ne permet de réunir les offres de randonnées spécifiques à Entraunes-Estenc. Le Conseil décide que la Commune éditera en régie un dépliant à l'usage des habitants, résidents secondaires et visiteurs pour la saison estivale.

11 – POINT SUR LES TRAVAUX

- Les balcons des deux appartements communaux du 1^{er} étage du bâtiment de l'ancienne mairie ont été refaits.
- Le « deux-pièces » à gauche du 1^{er} étage du bâtiment de l'ancienne mairie a été totalement remis à neuf.
- Les portes du garage communal ont été changées.
- La dalle et les plafonds de la future salle d'exposition de l'ancienne mairie sont achevés.
- La commune ayant accepté de retirer certaines portions de sentiers du schéma de randonnée pédestre entretenu par les services départementaux, le Département des Alpes-Maritimes a confirmé ses engagements et son programme de travaux pour 2017 : restauration du pont du Diable à Estenc (montant prévisionnel 90 000 euros), intervention sur la rive droite du Ravin du Brec sur le chemin du col de trente souches (montant prévisionnel 25 000 euros), remplacement de la passerelle enjambant le vallon de la Cayolle au départ d'Estenc (montant prévisionnel 15 000 euros).

12 – QUESTIONS DIVERSES

- Le recensement est terminé. Le nombre de résidents permanents de la commune a légèrement augmenté depuis 2012.
- Le système de WI-FI sécurisé et accessible à tous sur la place du village fonctionne.

La séance est levée à 22h00.